



SOCIÉTÉ HERPÉTOLOGIQUE DE FRANCE

Agréée par le Ministère de l'Environnement le 28 Février 1978

Procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 6 octobre 2017, 17 heures, salle du Théâtre Le Rex, à SAINT-FLOUR (Cantal)

Membres présents ou représentés : 47, dont 11 votes par correspondance et 9 procurations.

0. Ouverture de l'assemblée générale - Adoption de l'ordre du jour

Au nom du président Mickaël BARRIOZ, absent excusé, Franck PAYSANT, vice-président, ouvre l'assemblée générale et propose l'ordre du jour suivant :

- 1) Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale du 1^{er} octobre 2016.
- 2) Vote pour le renouvellement du tiers sortant du conseil d'administration.
- 3) Rapport moral.
- 4) Rapport financier.
- 5) Rapport d'activité.
- 6) Publication du bulletin.
- 7) Rapports d'activité des commissions.
- 8) Résultats du vote pour le renouvellement du conseil d'administration.
- 9) Questions diverses.

1. Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale du 1^{er} octobre 2016.

Le projet de compte rendu avait été publié au premier trimestre 2017 dans le Bulletin de la SHF n°161.

Le compte rendu est approuvé à l'unanimité.

2. Vote pour le renouvellement du tiers sortant du Conseil d'administration.

Le conseil d'administration est actuellement composé de 14 membres, dont 11 membres élus.

Le tiers sortant est composé de : Victoria MICHEL (rééligible), Mickaël BARRIOZ, Ivan INEICH et Jacques THIRIET, qui, ayant effectué deux mandats consécutifs de trois ans, ne sont pas rééligibles.

Cinq postes au maximum (4 renouvelables en 2020 et 1 renouvelable en 2018) sont à pourvoir.

Il y a trois candidats déclarés : Cécile PATRELLE, Jacques SACCHI et Damien AUMAÎTRE.

Les professions de foi des candidats ont été envoyées à tous les membres en même temps que l'invitation à l'assemblée générale.

Le vote se déroule à bulletins secrets ; les résultats seront annoncés en fin de réunion (point 8).

3. Rapport moral du président.

Franck PAYSANT, vice-président, donne lecture du rapport moral préparé par Mickaël BARRIOZ, président, (Annexe 1).

Mis aux voix, le rapport moral est approuvé à l'unanimité.

4. Rapport financier.

Matthieu BERRONEAU, trésorier, présente et commente le compte de résultat de l'exercice 2016 et le bilan ; il donne lecture du rapport financier (Annexe 2) et répond aux questions de l'assemblée.

Le conseil d'administration propose pour 2018 le maintien des différents montants de la cotisation en vigueur en 2017, soit :

COTISATIONS 2017 (Adhésion + Bulletin) / MEMBERSHIPS (Membership + Bulletin)			
Tarifs (France, Europe, Afrique)	Taux annuel	Bulletin	Total
Découverte de la SHF (sans Bulletin – durée max. 3 ans)	15,00	=	15,00 €
Adhérent sans bulletin	22,00	=	22,00 €
Adhérent de moins de 25 ans* (avec Bulletin)	17,00	+ 17,00 =	34,00 €
Adhérent de plus de 25 ans (avec Bulletin)	22,00	+ 23,00 =	45,00 €
Bienfaiteur (minimum)		=	70,00 €
Tarifs (Amérique, Asie, Océanie)	32,00	+ 32,00 =	64,00 US \$

* demandeurs d'emploi et étudiants

L'assemblée générale, à l'unanimité, fixe les montants de la cotisation 2018 tels que ci-dessus.

Mis aux voix, le rapport financier est adopté à l'unanimité moins une abstention, et quitus est donné au trésorier

5. Rapport d'activité.

Jacques THIRIET, secrétaire général, Myriam LABADESSE, chargée de mission, coordinatrice du LIFE CROAA et Christophe Eggert, directeur, présentent sous forme de diaporama un résumé des éléments constituant l'activité de la Société en 2016-2017, qui ont été développés par le président dans son rapport moral (Annexe 3).

Mis aux voix, le rapport d'activité est approuvé à l'unanimité.

6. Publication du bulletin.

Claude-Pierre GUILLAUME, rédacteur en chef, a communiqué le bilan de l'activité de rédaction et de coordination du Bulletin pour l'année écoulée.

Il rend compte d'un problème d'acheminement du numéro 162, imprimé et envoyé aux membres et abonnés fin juin, mais bloqué par les services de la poste depuis cette date pour des raisons administratives indépendantes de notre volonté. La situation est en cours de déblocage, mais compte tenu de la période de vacances, risque de se prolonger encore pour quelques semaines. Aussi avons-nous prévu d'envoyer aux membres et abonnés une version pdf en couleurs du volume 162, en attendant l'arrivée de la version papier dans les boîtes aux lettres.

7. Rapports d'activité des commissions.

- Jean LESCURE, responsable de la commission Répartition, présente le rapport annuel (Annexe 4).

- Jean LESCURE présente le rapport de la commission Réseau des tortues marines de Méditerranée française (RTMMF), au nom de Jacques SACCHI, absent excusé (Annexe 5).

8. Résultats du vote pour le renouvellement du conseil d'administration.

47 votants présents ou représentés, 47 suffrages exprimés.

Ont obtenu :

Damien AUMAÎTRE : 47 voix, élu, renouvelable en 2020 ;

Cécile PATRELLE : 46 voix, élue, renouvelable en 2020 ;

Jacques SACCHI : 45 voix, élu, renouvelable en 2020 ;

Victoria MICHEL : 1 voix.

Les postes vacants, l'un renouvelable en 2018, l'autre renouvelable en 2020, ne sont pas pourvus.

L'élection des membres du bureau aura lieu lors du conseil d'administration qui suivra l'assemblée générale, le jour même à 19 heures 30.

9. Questions diverses

Plus aucune question n'étant soulevée, l'assemblée générale est clôturée à 19 heures 30.

Franck PAYSANT, vice-président

Jacques THIRIET, secrétaire général


